0442765S

ACADEMIE DE NANTES

LYCEE POLYVALENT NELSON MANDELA

10 RUE PIERRE VIDAL-NAQUET

44265 NANTES CEDEX 2

Tel: 0251728660

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 34 Année scolaire : 2020-2021 Nombre de membres du CA : 30

Quorum: 16

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration Convoqué le : 06/11/2020 Réuni le : 17/11/2020

Sous la présidence de : Gwenael Surel

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2020 Numéro de la DBM : 1 Budget d'origine : Budget primitif : [X]

Budget annexe : []
Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui [] Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

PRELEVEMENT DU FDR + AFFECTATION RELIQUAT DE SUBVENTION

Le conseil d'administration approuve la DBM et le prélèvement sur Fonds de roulement à hauteur de 50 000 euros en fonctionnement et 1200 euros en OPC

Le conseil d'administration prend connaissance de la DBM pour info intégrant les subventions FCSH

Résultats du vote

 Suffrages exprimés :
 24

 Pour :
 24

 Contre :
 0

 Abstentions :
 0

 Blancs :
 0

 Nuls :
 0